

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 27 novembre 2020 (réalisé à distance)

Présents : Mme Brotonne, Mme Halberstadt, Mme Malarme, Mme Wongermez, Mme Véron ;
Mme Di Bernardo, Mme Duclos ;
Mme Burident, Mme Daï Pra, Mme Garcia, Mme Markovic.

Excusées : Mme Leclercq (Inspectrice de l'Education Nationale) ; Mme Baptista.

1) Présentation des différents membres.

Depuis la rentrée, Mme Malarme, professeur des écoles remplaçante, est rattachée à notre école.

2) Effectifs 2020 / 2021 :

L'école accueille cette année 46 élèves, répartis de la manière suivante :

-Mme WONGERMEZ : 10 PS / 8 MS / 7 GS : 25 élèves.

-Mme HALBERSTADT : 2 CP / 3 CE1 / 7 CE2 : 12 élèves.

-Mme BROTONNE : 4 CM1 / 5 CM2 : 9 élèves.

Nous souhaitons la bienvenue aux 11 nouveaux élèves et à leur famille.

Pour la rentrée 2021/2022, 47 élèves devraient être scolarisés dans notre école dont 5 nouveaux élèves en Petite Section et 1 nouvelle élève en Moyenne Section.

3) Le protocole sanitaire renforcé / vigipirate renforcé :

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, le nouveau protocole renforcé est mis en place. Il contient les règles déjà mises en place dans notre école en juin et poursuivies depuis la rentrée de septembre.

Le grand changement est le port du masque pour les enfants à partir du CP.

Ils le portent dès leur arrivée devant l'école (ou la garderie pour ceux qui s'y rendent le matin) et le gardent durant 4 h. (le port du masque est obligatoire à l'école dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs).

Pour ceux qui mangent à la cantine : Les enfants partent à la cantine avec un petit sac plastique contenant le masque de rechange pour l'après-midi et un petit sac vide pour y mettre le masque utilisé le matin. Ils n'enlèvent leur masque du matin que lorsqu'ils sont à table. Ils le mettent alors dans le petit sac plastique vide. À la fin du repas, ils mettent le nouveau masque pour l'après-midi.

Pour ceux qui mangent à la maison : Les enfants changent de masque à la maison.

Les élèves doivent également être masqués à la garderie du matin et du soir, ce qui augmente le nombre de masques à prévoir par jour.

Les élèves se sont tous vite habitués.

Nous rappelons que le port du masque est également obligatoire pour tous les parents, devant l'enceinte de l'école ainsi qu'à la garderie.

Le plan vigipirate :

Du fait de la situation, il a été demandé :

- qu'une enseignante soit présente à chaque entrée. C'est pourquoi depuis le mardi 3 novembre, Mme Wongermez est au portail et Mme Isabelle Véron est dans la classe.
- aux familles de bien respecter les horaires et de ne pas s'attarder devant les portes d'accès lors de la dépose ou la récupération de leurs enfants. Il est également rappelé de ne pas stationner le long du mur de l'école ainsi que devant le portillon et le portail de la garderie / cantine sur le parking de l'église.

4) PPMS : bilan du premier exercice d'entraînement au Plan Particulier de Mise en Sûreté :

-*Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)* a été élaboré en 2013. Il est remis à jour chaque année.

Il concerne les risques de tempête (mise à l'abri simple), de « nuages toxiques » (confinement renforcé), d'« attentat / intrusion » (se cacher/ se sauver).

Deux exercices d'entraînement sont proposés dans l'année soit par l'inspection de l'éducation nationale d'Aubergenville soit par l'inspection académique. L'objectif est de permettre aux élèves et aux adultes d'« avoir les bons réflexes » à l'école comme ailleurs.

Le jeudi 26 novembre, a eu lieu le 1er exercice PPMS (simulation d'intrusion) tout en respectant le protocole sanitaire.

À 11h, Mme Brotonne a déclenché le signal alerte intrusion. Les élèves devaient se cacher dans leur classe tout en respectant le protocole sanitaire et rester silencieux pendant que les adultes devaient fermer les portes à clef, éteindre les lumières et se barricader (CM). Mme Halberstadt a arrêté le signal au bout d'une minute. Ensuite, Mme Brotonne devait appeler l'inspection académique qui organisait cet exercice pour transmettre le message d'alerte puis circuler dans l'école pour observer les 3 classes. Au bout de 20 minutes, Mme Halberstadt a déclenché le signal de fin de confinement. Un petit bilan a été effectué ensuite dans chaque classe par les enseignantes puis par la directrice.

BILAN :

- les élèves étaient plutôt silencieux : bravo ! Mais pour certains élèves, cela a été compliqué de tenir 20 minutes.

- pour les adultes : il faut aller vite pour fermer les rideaux, toutes les portes à clef, éteindre les lumières, se barricader (CM) et tout ça en silence.

Le système d'alertes sonores différentes du signal incendie a été installé en février l'année dernière. Ces signaux (alerte intrusion/ confinement/ fin d'alerte / stop) peuvent être déclenchés et arrêtés directement dans la classe de Mme Halberstadt. Une télécommande permet à Mme Brotonne uniquement de déclencher le signal intrusion depuis l'étage.

Une petite fenêtre a été installée dans le cagibi de la bibliothèque en février dernier.

5) Les élections des représentants des parents d'élèves :

Nous voudrions à nouveau remercier les représentants des parents d'élèves de l'année dernière pour leur soutien tout au long de l'année et leurs diverses actions.

Nous félicitons les nouveaux représentants élus et rappelons qu'ils comptent sur le soutien et la participation de tous. Vous pouvez les joindre par mail : parentsdeleves.lafalaise@gmail.com

Nous remercions les parents qui ont été plus nombreux à voter.

Les résultats de cette année sont les suivants : 77 inscrits, 67 votants (63 suffrages exprimés et 4 nuls ou blancs).

6) Vote du règlement intérieur de l'école :

Le nouveau règlement de l'école a été rédigé conformément au règlement type départemental de l'Education Nationale. Il est présenté puis voté. Il sera collé dans le cahier de liaison. Les parents et les élèves devront le lire et le signer.

Nous vous rappelons que les « mots » transmis via le cahier de liaison, les évaluations et les cahiers (selon les enseignantes) doivent être signés si possible par les 2 parents et cela, au stylo bleu ou au stylo noir.

Il est rappelé que les enseignantes ainsi que le personnel de mairie n'est pas autorisé à administrer des médicaments aux élèves. Il est toutefois possible à un parent de venir lui-même donner un médicament à son enfant, sur le temps du midi par exemple.

Nous vous rappelons également les dispositions relatives à la sortie des élèves à 11h30 et à 16h30 :

(circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014)

A) Dispositions particulières à l'école maternelle (de la PS à la GS)

Les élèves sont repris, à la fin de chaque demi-journée, par la ou les personnes responsables légales ou par toute personne nommément désignée par elles par écrit au directeur d'école, sauf s'ils sont pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

B) Dispositions particulières à l'école élémentaire (du CP au CM2)

À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

7) Rappel du projet d'école 2015/2020 :

Les 3 objectifs sont :

- Objectif A : Développer une meilleure communication orale et écrite et une meilleure compréhension.
- Objectif B : Développer des méthodes et des outils pour apprendre.
- Objectif C : Vivre ensemble.

Afin de les atteindre, certaines actions menées les années précédentes sont reconduites et des nouvelles actions sont en cours d'élaboration.

Par exemple :

-En maternelle :

•Le BLOG : Création d'un blog en maternelle pour que les parents puissent voir avec leur enfant certaines activités faites en classe. Ce blog a donc pour but de renforcer le lien école-famille, il permet aussi d'améliorer et d'enrichir le langage oral des enfants (dire les choses, raconter, expliquer...). En plus, il utilise des supports motivants que sont les photos des enfants eux-mêmes.

•Le projet de jardinage sera mené (plantations au cours de l'année et ateliers en classe).

Ce projet a plusieurs objectifs :

- éduquer les enfants à l'environnement à travers une activité ludique
- développer le langage
- explorer le monde du vivant
- développer le vivre ensemble (communiquer, s'entraider)

Nous remercions la municipalité pour la préparation des 3 carrés dans le petit jardin et de la cour.

De plus, des albums « écho » seront créés tout au long de l'année et ce essentiellement pour les petites sections. Ces albums ont pour objectifs d'améliorer et d'enrichir le langage oral des enfants (enrichir le vocabulaire, la syntaxe, articuler, mettre le ton, s'exprimer devant les autres). Ils utilisent des supports motivants qui sont les photos des enfants eux-mêmes.

-En CP/CE1/CE2 : deux projets pour travailler la maîtrise de la langue seront menés au cours de cette année.

-Tout d'abord, tous les élèves de la classe ont participé au concours national de La semaine de l'écriture qui s'est déroulé au mois d'octobre. Les élèves devaient inventer un petit texte sur le thème de « Ce qui me rend heureux ». Les résultats de ce concours seront publiés sur le site du concours.

-Le deuxième projet sous le thème « Autour du monde » va lier la lecture, Questionner le monde, l'écriture et la musique.

-Défi mathématiques des Eurékades (du CP au CM2) (s'il y en a cette année!!!) :

Mme Brotonne et Mme Halberstadt souhaitent que les élèves du CP au CM2 participent comme chaque année à ce projet liant mathématiques et citoyenneté. Les élèves doivent coopérer pour résoudre 10 problèmes (rapportant chacun 5 points) en 1 heure et rédiger une seule feuille réponse qu'ils envoient ensuite aux correcteurs. Des épreuves différentes sont prévues pour les niveaux suivants : a) CP/CE1 ; b) CE2/CM1 ; c) CM2/6^e. Nous venons d'apprendre que le projet aurait bien lieu cette année mais nous ne connaissons pas encore la nouvelle organisation des épreuves (comme le brassage entre les classes est interdit).

-Projet FRANÇAIS CM2/6e :

Les élèves de CM2 et de CM1 participent à une liaison en français avec une classe de 6e de Mme Ihamouine du collège B. Franklin d'Epône sur le thème de la mythologie.

Ce projet permet de lire des livres variés, de produire différents écrits, d'échanger avec d'autres élèves et de découvrir le collège (à distance).

Le projet comédie musicale CM2/6e est à nouveau reporté du fait de la crise sanitaire. De plus, la classe ne participera pas cette année au prix littéraire Papyrus organisé et financé par GPSO, comme il y a une rotation des classes.

Le nouveau projet d'école devrait être élaboré cette année pour être appliqué dès septembre 2021.

9) CANTINE / GARDERIE :

• **ANNULATION/INSCRIPTION :**

POUR DES RAISONS DE SECURITE : tous les parents (anciens ou nouveaux) doivent impérativement informer par écrit l'enseignante concernée (via le cahier de liaison) et Isabelle Véron (par un autre mot) des inscriptions et des annulations « cantine ET garderie ». 2 mots sont également nécessaires en maternelle.

CANTINE : Les inscriptions et les annulations doivent être faites au plus tard la veille à 9h compte tenu de l'organisation des commandes de repas auprès du prestataire.

N'hésitez pas à consulter le site de la Mairie, régulièrement mis à jour concernant la cantine et la garderie.
<https://la-falaise.fr/2020/09/24/menus-cantine-scolaire/>

Question des parents d'élèves concernant la facturation du repas du 1er jour d'absence en cas de maladie avec certificat médical :

pour le jour même, le repas étant déjà commandé et ne pouvant être annulé, le règlement intérieur de la cantine prévoit que ce repas soit facturé aux parents de l'enfant.

Le Conseil Municipal s'est réuni après le conseil d'école et a décidé de maintenir le règlement. Cependant, les autres jours d'absence ne seront pas facturés si la mairie est prévenue dès le 1er jour avant 9h et si le certificat médical est fourni.

GARDERIE :

- inscription au plus tard le jour même par écrit en 2 exemplaires : 1 pour l'enseignante et 1 pour Isabelle.
- annulation au plus tard le jour même par écrit en 2 exemplaires : 1 pour l'enseignante et 1 pour Isabelle OU directement de vive voix auprès d'Alexandra ou Véronique à 16h30 en reprenant l'enfant.

Question des parents d'élèves concernant la surveillance des enfants sur les temps de cantine et garderie :
Le personnel de mairie a indiqué que les enfants sont turbulents sur ces temps « de relâche ».

Un cahier sur lequel sont notés tous les incidents survenus, avec le nom des enfants concernés est à nouveau mis en place. Les parents pourront être convoqués en mairie si nécessaire.

Alexandra est en cours de validation du BAFA et d'autres formations sont prévues pour le personnel de mairie mais elles ont été reportées à cause de la crise sanitaire actuelle.

10) Les poux :

Après un passage en CP/CE1/CE2, les poux sont allés en maternelle. De nouveaux porte-manteaux ont été commandés et seront installés pour compléter ceux déjà existants.

11) La coopérative scolaire :

Actuellement, il y a 2 812 ,55 € sur le compte de l'école.

12) Bilan des évaluations nationales en CP/CE1

Les élèves de la classe de CP /CE1 ont participé fin septembre aux évaluations nationales en Français et en Mathématiques comme chaque année.

13) Présentation du RASED (réseau d'aide) :

Notre école, tout comme celles de Mézières sur Seine et d'Epône, dépend du réseau d'aide d'Epône.

Le RASED est composé uniquement de Mr Thiebault psychologue scolaire et de Mme Baurain maître E (aide pédagogique). Il n'y a pas de maître G (aide pour les problèmes de comportement).

Ils interviennent auprès des élèves en difficulté selon les priorités données par l'inspection de l'éducation nationale et à la demande des enseignantes et/ou des familles.

Les interventions se font soit dans la classe, soit hors de la classe, en petit groupe ou individuellement.

Si vous souhaitez les rencontrer ou qu'ils interviennent auprès de votre enfant, veuillez nous en informer par écrit grâce au cahier de liaison.

14) QUESTIONS DIVERSES :

- Comme chaque année, le repas de Noël sera offert à tous les enfants scolarisés (pas d'inscription nécessaire) mais restera servi à la salle « La Grange », avec les 3 services permettant le respect des gestes barrières.
- La vente des chocolats a pu se faire comme l'année dernière. Les commandes sont arrivées. Merci de votre participation.
- Les représentantes des parents d'élèves ont organisé une vente de paniers de fruits et légumes (avec Mes produits des Yvelines d'Adeline, présente à La Falaise le mardi soir). Nous remercions d'ailleurs vivement Adeline qui poursuit le versement de dons à l'école pour la 2^{ème} année. Un partenariat a également été mis en place par les représentants de parents d'élèves pour l'achat de sapins de Noël. Les représentantes de parents d'élèves prévoient d'organiser une nouvelle vente de crêpes dès que les conditions sanitaires le permettront.
- La fibre arrive à l'école ! L'installation est en cours. Des ordinateurs ont été donnés à l'école en septembre dernier. Nous remercions vivement Mr Fordos du collège Saint Exupéry de Montigny Le Bretonneux pour ce don et Mr Lefebvre d'Epône pour avoir fait toutes les mises à jour. 4 ordinateurs sont déjà installés. Mais il nous manque toutefois quelques claviers et souris (port USB).
- Des travaux auront lieu durant la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver afin de remplacer les « vieilles » fenêtres des 2 classes d'élémentaire et des toilettes.
- Rappel de la date des vacances d'été : les vacances débuteront le mardi 6 juillet 2021 au soir. Nous vous rappelons que l'école est obligatoire jusqu'à ce jour. Toute absence devra être signalée à l'inspection.

Secrétaire : Mme Burident

Présidente : Mme Brotonne.